

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT, CFDT, et SUD

Déclaration sur Epure
CTP activité 3 juillet 2007

La mise en place d'Epure2 dans les directions régionales inquiète à la fois les gestionnaires et les utilisateurs.

Une fois de plus, l'option de se satisfaire du niveau national va faire des dégâts irréversibles en DR. En passant à Epure2, vous avez choisi une pertinence nationale des données en abandonnant purement et simplement le niveau régional d'Epure.

Déjà, vous annoncez que Epure2 permettra de faire baisser les effectifs des unités de plus des deux tiers. Les DR devront traiter la partie nationale en priorité, durant les 15 premiers jours. Les gestionnaires pourront selon les dires des concepteurs traiter après la partie permettant une régionalisation. Mais, vous ne dites pas avec quels moyens.

D'ores et déjà, dans les DR dont les effectifs sont en baisse, la section Epure sert de pôle d'ajustement. Pourquoi ne pas supprimer des postes à Epure puisque avec Epure2, moins d'agents seront nécessaires pour satisfaire aux volontés nationales. C'est à se demander si vous ou les concepteurs d'Epure2 avez réellement conscience de l'utilisation d'Epure en DR.

Premièrement, les seuils envisagés sont grotesques pour bon nombre de DR où le tissu des établissements est constitué presque exclusivement de moins de 10 voire 5 salariés.

Deuxièmement, il ne semble pas avoir été pris en compte avant Epure2 que les anomalies qui ne seront plus traitées se retrouveront pour la plupart comme anomalies dans CLAP. Les gains de productivité de l'un occasionneront des pertes de productivité dans l'autre.

Troisièmement, les estimations d'emplois localisées et régionalisées sont indispensables aux DR. Le fait de pouvoir fournir des données précises sur l'emploi local est un atout majeur pour assurer la pérennité de l'implantation de l'Insee en région. Tous les Acteurs du Débat Public en Région sont friands des ces données.